

Forum étudiant

Par Visiteur, le 05/01/2008 à 18:50

[url=http://www.servimg.com/image_preview.php?i=43&u=11334068:3pcljpq9][img:3pcljpq9]http://i29.se

Par fan, le 05/01/2008 à 18:52

Il n'est pas mal du tout. Mage not found or type unknown

Par mathou, le 05/01/2008 à 20:41

Bonjour,

Ca serait sympa de demander aux admins et modos de Juristudiant avant de poster ce genre de sujets, et de faire un petit descriptif au lieu de poster une image directement. C'est un peu cavalier.

Par Morsula, le 05/01/2008 à 21:05

J'allais dire, peut-être qu'il faudrait poster un message clair à propos de la publicité pour les sites, forums, blogs et autres espaces de communication. Moi dans une signature ou dans le profil ça ne me dérange pas, mais du fait que pour le moment il n'y a pas de section spécifique pour faire de la publicité sur le forum, je trouve ça normal de ne pas en poster sans demande d'autorisation préalable profile not found or type unknown

Par djedjiga2, le 06/01/2008 à 23:17

d'une qui vous dit que la demande n'a pas été faite?

Toutes les adresses mails de "nous contacter" marchent pas. J'ai envoyer des mp après

Deuxiemement les personne qui ont votées nul et disent que c'est de la pub prouvent qu'elles votent sans voir le contenu du forum car le forum n'est en rien en concurence avec

juristudiant mais au contraire est complémentaire! interfac est généraliste et juristudiant est ciblé...

Dans Interfac il y a une partie pub où la pub pour juristudiant est faite... et j'ai posté dans "Le fourre-tout du forum" je ne vois pas où est le mal!

Le fait que ca soit une image qu'est ce que ca change avec le texte???

Par Morsula, le 06/01/2008 à 23:48

Bonsoir,

Il est inutile de le prendre agressivement.

Pour le moment il n'y a pas - encore - de sections spécifiquement attribuée à la publicité sur Juristudiant, je pense donc que par conséquent si certains membres le prennent moyennement ils sont bien dans leur droit.

Je suis inscrit sur Interfac, j'y ai posté quelques messages, mais j'ai été [i:1enddhdv]monopolisé[/i:1enddhdv] ailleurs, cependant j'ajoute qu'il est aussi dans le droit des membres de choisir les options aux sondages qui leurs plaisent et qu'ils n'ont pas nécessairement besoin de se justifier. En outre si certaines personnes pensent que voter "nul!" sans même avoir visiter le forum pour signifier de l'agacement face à la publicité, je pense qu'elles ont entièrement raison. Autrement il ne faut pas mettre ce genre d'option dans un sondage et ne laisser le choix qu'entre "très bien" ou "la perfection" et ça sera très satisfaisant!

L'image c'est un message publicitaire, ça interpelle et c'était le but de ce message, manifestement, mais certains membres peuvent préférer qu'on présente les choses textuellement, de manière plus détaillée. Surtout que bon l'image, les premiers mots qui sautent aux yeux c'est "sexualité", "Dons et échanges." On en pensera ce qu'on en veut, mais comme accroche c'est pas terrible ; en poussant un peu on peut s'imaginer sans avoir visité le forum des membres qui s'échangent des photos à caractère pornographique, des dons d'argent, des échanges de je ne sais quoi (moi les mots "dons" et "échanges" isolés ça me fait penser à une campagne de don pour le sang, comme ça tout de suite, sur le vif). Après je veux bien qu'on a pas tous fait des études en communication (moi en premier d'ailleurs), mais il y a quand même une manière de présenter les choses, ici cette manière n'est pas spécialement judicieuse.

Enfin une dernière chose pas trop cool : s'inscrire juste pour faire de la publicité, je trouve que c'est un comportement déplaisant. Se ré-inscrire pour répondre avec un deuxième compte parce qu'on a la flemme de retrouver le premier mot de passe je n'en parle même pas, je ne veux pas être déplaisant mais c'est risible. Dans le profil d'utilisateur il y a un champ pour le site Web, en-dessous de la signature ça vous donne une image

[img:1enddhdv]http://juristudiant.com/forum/templates/actionpoint/images/lang_french/icon_www.gif[/im et en deux mots je vais vous expliquer pourquoi c'est dix mille fois meilleur qu'un topic qui fâche tout le monde : référencement Web.

Par mathou, le 07/01/2008 à 08:54

Bonjour,

Pour clarifier ce que je disais en parlant de texte : une petite phrase d'introduction, disant "bonjour, j'aimerais faire de la publicité pour notre forum " avant l'image aurait suffit. C'est simplement une question de netiquette et c'est plus poli lorsqu'on poste de la pub sur un autre

forum Image not found or type unknown

Personnellement je n'ai pas participé au vote. Je suis allée voir le forum par curiosité, mais je comprends que les membres puissent répondre par agacement - il ne s'agit pas de " concurrence " puisque nous avons des membres en commun, mais d'une façon de faire.

Par contre c'est curieux que les mails n'aient pas fonctionné, chez moi ça marche.

Par fan, le 07/01/2008 à 18:47

djedjiga2, je suis sur le forum de Grenoble, Nantes, Clermont-Fd, Clergy, Interfac et Juristudiant. Tous les 6 vous n'êtes pas du tout en concurrence au contraire vous vous complétez. Cependant, il est vrai que tu aurais pu t'adresser, à μρ. administrateur ou à un

modérateur(trice), cela aurait été plus courtois de ta part. Image not found or type unknown

Par djedjiga2, le 10/01/2008 à 11:23

je me suis adressé à un admin qui a accepté, tu di que j'ai crée un compte pour poster de la pub mais si tu regardes le profil de djedjiga(1er post) et non djedjiga2 avec lequel j'écris tu aurais vu que je suis inscrit depuis 2006.

Dsl pour ce post c'est vrai que j'aurais du mettre une ptite phrase...